

LA POSTE FRANÇAISE F.F.L. AU LEVANT

Michel VARIN

CONFÉRENCE DU 6 DÉCEMBRE 2003

La France Libre, après une guerre "fratricide" contre les troupes "vichystes", prend possession du Levant en juillet 1941. Très rapidement est mise en place une nouvelle Poste aux Armées sous la responsabilité du Lieutenant Méjean.

Six bureaux sont ouverts : BCM1 à Beyrouth, BPM2 à Damas, BPM3 à Alep, BCM4 au Caire, BPM5 pour la 1^{ère} DFL et BPM6 pour la 2^{ème} DFL ; plus tard un BPM7 est créé, probablement à Rayack.

Deux types de timbres à date se succèdent : Poste aux Armées FFL mesurant 26 mm (type 1) et Poste aux Armées FFL "à pont" de 29 mm avec une croix de Lorraine (type 2).

Les affranchissements et les tarifs ne manquent pas d'intérêt. Les militaires de la France libre ont utilisé des timbres syriens et libanais surchargés, des timbres "FFL", des timbres algériens, tunisiens, français et même britanniques pour le courrier à destination de l'étranger.

Des marques caractéristiques du contrôle postal apparaissent sur tous ces plis, dont les destinations sont souvent lointaines. La France libre a aussi su se doter d'une poste aérienne au départ de Damas : les LAM (Lignes Aériennes Militaires) du Colonel de Marnier.



Lettre du 7 juillet 1942 de Beyrouth pour le Tchad affranchie avec timbre des Forces Françaises Libres, oblitéré d'un timbre à date FFL 1 (type 1) ; et cachet du contrôle postal



Lettre du 7 août 1942 de la 2^{ème} DFL pour le Tchad
affranchie avec un timbre syrien surchargé,
oblitéré d'un timbre à date du BPM 6 (type 2)



Lettre du 22 janvier 1944, recommandée de Damas pour Beyrouth,
affranchie de timbres algériens,
oblitérés d'un timbre à date BPM 2 à pont avec croix de Lorraine.
Cachet du contrôle postal